



## Fiche de poste

Développons ensemble les richesses humaines

### Identification

Intitulé du poste	Responsable Unité protection enfance	Direction	DEF
Intitulé du métier de référence		Service	ASE/Unité Nord Anjou
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	B000000009
		Code métier*	

\*: case remplie uniquement par la DRH

### Statut

Catégorie	<input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	Titulaire / contractuel	Titulaires
Filière	Administrative et sociale	Cadre d'emplois	Attachés /C.S.E
Grade détenu		Grades possibles	Attaché → Attaché pal Conseiller socioéducatif → Conseiller socioéducatif supérieur

### Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	ANGERS Cité administrative	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Option ARTT	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> Indifférent
Permis de conduire requis	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Astreinte	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)		Délégations de signature	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : flexibilité des horaires (astreintes) Binôme avec un autre responsable protection enfance	

**Prévention hygiène et sécurité :** « Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

- tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;
- de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »

Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter <sup>1</sup> .	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :

<sup>1</sup> En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

### Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Chef du service ASE – ROULLEAU Thierry	
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)	Adjoint du responsable protection enfance, gestionnaires de dossiers ASE, secrétaire et référents protection	
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	<input type="checkbox"/> NON	<input checked="" type="checkbox"/> OUI
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	Les autres responsables protection enfance, l'unité adoption, le service offre d'accueil jeune, le service PMI, les PDS (équipe EP), le CDEF,	

Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux

Les acteurs du dispositif de prévention et de protection de l'enfance au sens large : Parquet des mineurs, juges des enfants, PJJ, Éducation Nationale, Établissements de santé, milieu associatif gérant des établissements ou services sociaux et médico-sociaux, les services de psychiatrie adultes et enfants, les acteurs du loisir, ...

## Contributions du poste à l'activité du Département

Mission

Placé sous l'autorité du Chef de service de l'ASE, le Responsable Unité Protection Enfance assure le management des agents de l'unité (administratifs et référents protection) de son territoire d'intervention.

Il a pour mission de garantir l'accueil, l'hébergement et la prise en charge éducative des enfants confiés en veillant à la qualité des relations parents enfants en vue autant que possible de favoriser le retour au foyer parental ou familial. À défaut, il veille à adapter la situation statutaire du jeune et prépare son autonomie et insertion sociale. Pour ce faire, il manage une équipe administrative et éducative et s'entoure de conseil du cadre technique protection et requiert la mobilisation de psychologues sur le suivi des enfants confiés.

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	poids relatif %	niveau de resp <sup>2</sup>
> Activités principales :		
Pour exercer ses missions, il assure les fonctions suivantes :		
1 : au titre de sa mission relative aux enfants confiés ou dispositifs de protection de l'enfance délégués : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La proposition d'orientation et la mise en œuvre des décisions relatives aux enfants confiés à partir du projet pour l'enfant constitué et validé (PPE) qu'il porte et fait évoluer</li> <li>• La garantie d'application et de gestion relative aux décisions d'octroi des aides financières au titre de l'ASE en conformité avec le règlement départemental d'aide sociale à l'enfance.</li> <li>• La mise en œuvre de l'évolution du statut de l'enfant au regard des évolutions éducatives parentales ou de constats éventuels de délaissement</li> <li>• Les décisions d'orientation en centre maternel</li> <li>• La garantie du respect des droits et obligations des familles et du respect des droits des enfants</li> <li>• L'interface harmonisée de travail entre unité ASE et les juges pour enfants, le parquet, les juges aux affaires familiales... sur la politique et les dispositifs de protection de l'enfance</li> </ul>		
2 : au titre de sa fonction de responsable d'unité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le suivi et l'analyse des tableaux de bords de l'unité (suivi d'activité, charge de travail et orientations) dont la maîtrise des engagements financiers des décisions prises</li> <li>• La proposition d'améliorations de procédures, processus, dispositifs de protection de l'enfance</li> <li>• La coordination avec les autres services ou unités ASE et les autres acteurs du champ de la protection de l'enfance en vue de développer l'efficacité qualitative et les rapports avec les prestataires</li> <li>• L'analyse des évolutions de prise en charge en s'appuyant notamment sur les extractions du progiciel ASE</li> <li>• La gestion des RH et le développement des compétences des professionnels de l'unité ASE</li> </ul>		
<b>Total</b>	100 %	

<sup>2</sup> Niveau de responsabilité :

I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

## COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	<ul style="list-style-type: none"><li>• la législation et la réglementation relatives, à la protection de l'enfance, au droit de la famille et de l'enfant,</li><li>• Une formation juridique de niveau universitaire</li></ul>
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	<ul style="list-style-type: none"><li>• le management d'équipe et le développement des compétences des professionnels</li><li>• la capacité à apprécier la nature et le niveau d'urgence,</li><li>• des aptitudes au travail d'équipe et aux relations partenariales</li><li>• des capacités rédactionnelles administratives, juridiques et financières (notes, rapports, appels à projet, conventions, recours juridiques...).</li><li>• des capacités d'analyse, de synthèse, d'évaluation de dispositifs et de propositions</li><li>• la maîtrise des outils bureautiques et l'aptitude à proposer, suivre les évolutions du progiciel métier</li></ul>
Savoir procédural (procédures)	<ul style="list-style-type: none"><li>• la maîtrise des règles administratives, financières et juridiques de la collectivité départementale</li><li>• la connaissance des organisations territoriales et du secteur privé habilité</li><li>• la connaissance des dispositifs, des acteurs et des populations dans le champ de la protection de l'enfance,</li></ul>
Savoir relationnel (relations humaines)	<ul style="list-style-type: none"><li>• adaptation,</li><li>• écoute, réactivité et diplomatie,</li><li>• aptitude à la gestion des situations d'agressivité ou de conflit</li><li>• sens de la communication et pédagogie</li></ul>
Autres	

## Régime indemnitaire et avantages annexes

### 1/Indemnité de sujétion spécifique

Nature :	<input checked="" type="checkbox"/> Manager	<input type="checkbox"/> Chargé de mission
Niveau :	1 - 2 - 3 - <b>4</b> - 5 - 6 - 7	1 - 2 - 3 - 4

#### Indemnité spécifique pour les agents des filières autres que technique :

<input type="checkbox"/> Appui technique
<input type="checkbox"/> Négociateur foncier

#### Indemnité spécifique pour les agents de catégorie C de la filière technique :

<input type="checkbox"/> Dessinateur de niveau 1
<input type="checkbox"/> Surveillant de travaux
<input type="checkbox"/> Technicien d'exposition
<input type="checkbox"/> Chef de garage
<input type="checkbox"/> Dessinateur de niveau 2

### 2/Nouvelle bonification indiciaire

#### • Critères d'attributions de la NBI hors Zone urbaine sensible

Nature :	Nombre de points :
----------	--------------------

#### • Critères d'attributions de la NBI dans les Zones urbaines sensibles

A/Nom du quartier concerné :	
B/Nom du collège concerné :	
C/Nature :	Nombre de points :

### 3/Autres avantages

<input type="checkbox"/> Logement de fonction :	<input type="checkbox"/> Utilité de service	nombre de pièces principales :
	<input type="checkbox"/> Nécessité absolue de service	nombre de pièces principales :

<input type="checkbox"/> Véhicule de service avec remisage permanent à domicile
---------------------------------------------------------------------------------

<input type="checkbox"/> Technologie de l'information
<input type="checkbox"/> Ordinateur portable
<input type="checkbox"/> Téléphone portable
<input type="checkbox"/> Agenda électronique

<input type="checkbox"/> Vêtement de travail
----------------------------------------------

Document élaboré par :	TR	Le	02 mai 2019
Validé par (direction/DGA)		Le	